
PAR COURRIEL



Longueuil, le 22 décembre 2025

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances
Ministère des Finances du Québec
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H4

Objet : Recommandations des PGQ dans le cadre du budget 2026-2027

Monsieur le Ministre,

Les Producteurs de grains du Québec (PGQ) représentent près de 10 000 productrices et producteurs présents dans toutes les régions du Québec. Ils produisent et commercialisent des grains de céréales, dont le maïs, le blé, l'orge et l'avoine, ainsi que des oléagineux, tels que le soya et le canola. En plus d'être à la base des autres productions, ces aliments contribuent à une saine alimentation humaine ainsi qu'à l'épanouissement de l'économie québécoise. Cultivés sur plus d'un million d'hectares de terre, ils génèrent un chiffre d'affaires annuel moyen de 2 milliards de dollars, faisant de la production de grains le 2^e secteur agricole en importance au Québec. La production et la transformation de grains représentent ensemble près de 20 000 emplois dans la province.

Le secteur des grains occupe une place stratégique au Québec, tant sur les plans économique et agroalimentaire que territorial. Au cœur de l'ensemble de notre agriculture, la production de grains est indispensable aux autres secteurs. Avec le temps, elle est devenue une filière essentielle pour atteindre l'autonomie alimentaire du Québec.

Les retombées du secteur des grains profitent aussi directement à l'État : amélioration du solde de la balance commerciale agroalimentaire, création de richesse, et génération de revenus permettant de financer nos services publics. Les producteurs de grains du Québec sont ainsi des acteurs économiques majeurs, dont les impacts positifs se répercutent sur l'ensemble de notre société.

Dans ce contexte, nous vous présentons aujourd'hui nos recommandations dans le cadre des consultations prébudgétaires du budget du Québec 2026-2027.

Investir dans l'adaptation aux changements climatiques

L'année 2025 a été marquée par une succession d'événements climatiques éprouvants pour nos producteurs. Le printemps, trop pluvieux, a compromis les semis ; l'été, étouffant et sec, a freiné la croissance des cultures partout au Québec ; puis, l'arrivée hâtive de la neige a compliqué les récoltes. Résultat : une saison extrêmement difficile pour les producteurs, qui ont de plus en plus de mal à rester rentables et compétitifs. Cette année illustre clairement l'accélération et l'intensification des changements climatiques, qui touchent directement nos terres, nos semis et nos récoltes. Saison après saison, les défis se multiplient ou s'aggravent — inondations, sécheresses, gels tardifs ou hâtifs, pluies extrêmes, etc. Dans ce contexte, il devient de plus en plus essentiel de poursuivre les efforts d'adaptation en choisissant des variétés plus résistantes, en ajustant les pratiques culturales et en renforçant la résilience des sols.

Pour relever ces défis tout en continuant à offrir des grains de qualité de manière durable et compétitive, l'appui du gouvernement est essentiel. Une saison comme celle-ci rappelle l'importance de disposer d'un programme d'assurance-récolte solide et adapté à la réalité actuelle. En ce sens, les PGQ jugent qu'il est nécessaire de renforcer le programme d'assurance-récolte pour qu'il puisse mieux soutenir les producteurs de grains face aux nouveaux risques de préjudices plus dommageables et récurrents.

Soutenir la modernisation des pratiques agroenvironnementales

La situation actuelle est un rappel que nous devons collectivement nous adapter. Bien que nos producteurs s'affairent depuis des années à moderniser leurs pratiques agroenvironnementales pour qu'elles soient à la fois plus soucieuses de l'environnement et plus résilientes, ils ne peuvent pas y arriver seuls. Un meilleur soutien financier de l'État à long terme est primordial.

La modernisation des pratiques agroenvironnementales est un chantier collectif, dans lequel les producteurs de grains jouent un rôle essentiel. Pour que cette transition soit réellement porteuse, le gouvernement doit planifier les rétributions agroenvironnementales de façon prévisible, stable et orientée vers l'avenir. Il est temps de démontrer une confiance claire envers les producteurs en leur offrant un soutien financier durable — plutôt que des appuis ponctuels et insuffisants.

Dans cette optique, les PGQ vous invitent à profiter de l'exercice budgétaire 2026-2027 pour mettre en place une politique ambitieuse de rétribution des pratiques agroenvironnementales, appuyée par un fonds annuel de 50 M\$. Ce levier permettrait de soutenir adéquatement les producteurs dans leur transition vers des pratiques plus durables, innovantes et résilientes. Un tel soutien permettra également de contribuer à la réalisation des objectifs gouvernementaux du Plan d'agriculture durable 2020-2030 (PAD) en matière de développement durable dans le secteur de l'alimentation.

Établir une meilleure équité en matière de tarification carbone

Le prochain budget serait également l'occasion d'établir une meilleure équité en matière de tarification carbone. Les entreprises de grandes cultures subissent des conséquences financières majeures en lien avec cette tarification. Au cours des dernières années, les producteurs de grains ont versé environ 150 M\$ au Fonds d'électrification et de changements climatiques (FECC) via la tarification carbone, ce qui représente près de 30 % des contributions du secteur agricole. Pourtant, moins de 2 % des sommes du FECC destinées aux initiatives climatiques ont été attribuées au secteur des grains, ce qui représente une distorsion évidente.

Malgré les annonces faites dans la dernière année, dont une somme de 81 M\$ venant s'ajouter à un 106 M\$ annoncé en juin 2024 pour aider les producteurs agricoles à s'adapter aux changements climatiques et le 30 M\$ annoncé dans la récente mise à jour économique pour soutenir la compétitivité des entreprises agricoles, les producteurs de grains peinent à voir la couleur de l'argent promis. De plus, ces sommes ne représentent pour l'instant qu'une fraction des montants réellement payés par les producteurs depuis 2015 dans le cadre de cette politique sur le carbone.

Dans ce contexte, les PGQ appellent le gouvernement à compenser les fermes pour les sommes défrayées jusqu'à maintenant en lien avec cette tarification pour pouvoir les investir dans des projets pour améliorer leur performance agronomique, économique et agroenvironnementale.

Actuellement, les producteurs québécois sont désavantagés par rapport à leurs concurrents du reste du Canada et des États-Unis. Il est essentiel poursuivre activement les échanges afin d'arriver à une solution durable et équitable pour le secteur des grains, permettant de préserver la compétitivité des fermes.

S'adapter à la réalité des régions périphériques

Les régions éloignées productrices de grains font face à des contraintes majeures : coûts de transport élevés, accès limité aux transformateurs et aux acheteurs, conditions climatiques et agronomiques restrictives, ainsi qu'une couverture incomplète des cultures de rotation par les programmes de sécurité du revenu. Ces facteurs augmentent les risques financiers et freinent l'occupation dynamique du territoire.

Pour répondre à ces enjeux, les PGQ recommandent la création d'un programme dédié de 25 M\$ pour soutenir spécifiquement les producteurs de grains des régions éloignées. Ce programme devrait favoriser la recherche fondamentale afin d'élargir les options de cultures adaptées, assurer une meilleure couverture des cultures de rotation, soutenir le développement des infrastructures physiques et technologiques — notamment via des crédits d'impôt remboursables — et compenser une partie des coûts supplémentaires liés à l'éloignement grâce à des mesures ciblées pour le transport et l'approvisionnement.

Un tel appui stimulerait l'innovation, renforcerait la productivité et contribuerait au développement économique et à la résilience agricole de ces régions.

Réduire le coût des obligations réglementaires

Nous tenons également à réaffirmer une position fondamentale : le secteur agricole n'a pas besoin de nouvelles réglementations. Au contraire, il est nécessaire de retirer certaines obligations devenues obsolètes, d'assouplir celles qui nuisent inutilement aux opérations et de réduire l'ensemble des coûts qui en découlent.

Pour un producteur, les exigences administratives et réglementaires se vivent de manière cumulative, à l'échelle de la ferme. Pourtant, les politiques publiques qui les imposent sont souvent conçues en silos, sans considération pour leurs effets conjugués sur la charge de travail, la compétitivité ou la capacité d'investir. Selon nos analyses, les obligations réglementaires peuvent représenter jusqu'à 18 000 \$ par entreprise par année — un coût substantiel qui réduit directement la marge de manœuvre des producteurs, sans améliorer pour autant l'efficacité ou la durabilité des pratiques.

C'est pourquoi nous demandons que le prochain budget prévoie des mesures concrètes visant à réduire ces coûts. Une telle approche permettrait de réduire la pression financière sur les entreprises agricoles, tout en améliorant l'efficacité globale du cadre réglementaire et la compétitivité du secteur.

Renforcer la compétitivité

Par ailleurs, dans le contexte international actuel, marqué par des guerres commerciales et des tarifs douaniers, nous encourageons le ministère des Finances à s'assurer que l'ensemble des programmes québécois de soutien à l'agriculture soient conçus pour offrir aux producteurs de grains du Québec un niveau de soutien compétitif par rapport à celui offert aux producteurs américains.

La conjoncture exerce énormément de pression sur le secteur des grains québécois et sur les secteurs économiques qui en dépendent ; d'autant plus que les États-Unis offrent d'excellents programmes de soutien financier à leurs producteurs agricoles. Il y a d'ailleurs eu plusieurs annonces de la part du gouvernement américain au cours de l'année 2025 pour soutenir le secteur agricole, cumulant un montant total exceptionnel de 52 G\$, dont une grande partie est dédiée spécifiquement au secteur des grains.

Il est donc essentiel que nos propres mesures de soutien permettent de maintenir la compétitivité du secteur québécois, de protéger sa résilience face aux fluctuations du commerce mondial et d'assurer la pérennité d'une filière agricole stratégique pour l'économie et l'autonomie alimentaire de notre province.

En conclusion, nous faisons officiellement la demande de participer aux consultations prébudgétaires. Les PGQ souhaitent que le budget 2026-2027 du gouvernement du Québec tienne compte de nos recommandations et des mesures concrètes qui s'y retrouvent. Vous pouvez être assuré de notre collaboration la plus entière pour le bien de notre industrie, de l'agriculture québécoise et de l'économie du Québec.

Vous trouverez en pièce jointe le document contenant l'intégralité de nos recommandations dans le cadre du budget 2026-2027.

Le président,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Sylvain Pion', with a stylized flourish at the end.

Sylvain Pion

p. j. PGQ — Recommandations dans le cadre du budget 2026-2027

c. c. M. Donald Martel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

M. Bernard Drainville, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Mme Christine Fréchette, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie